

	<b>SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS</b>	Créé le 08/09/21 Maj le Indice 0
	Direction	
	<b>ÉLÉMENTS DE LANGAGE</b> <i>OPÉRATION ALLER VERS : VACCINATION DES SCOLAIRES</i>	

**Le SDIS de l'Orne aux côtés de la population pour la vaccination contre la Covid-19 dans le cadre de l'opération « Aller vers »**

**Les personnels du SDIS mobilisés pour la vaccination des ornaises et des ornais**

**Le SDIS a organisé la vaccination de ses personnels dès le 12 janvier 2021**, date des premières injections. L'annonce par le Président de la République de l'obligation de vaccination pour les sapeurs-pompiers a amené le SDIS à ouvrir de **nouveaux créneaux de vaccination à partir du 17 août 2021**, de manière à permettre la vaccination de l'ensemble des effectifs au 15 septembre 2021 et, ainsi, garantir la bonne distribution des secours. À ce jour, la quasi-totalité des 100 sapeurs-pompiers professionnels et des 60 personnels administratifs et techniques du SDIS sont vaccinés et plus de 70 % des 1 490 sapeurs-pompiers volontaires du département le sont également.

A partir du 17 avril 2021, le SDIS s'est mobilisé pour apporter son concours à la **vaccination des professionnels prioritaires**, au premier rang desquels les personnels des forces de sécurité intérieure et de l'éducation nationale. 10 séquences de vaccination ont ainsi été assurées, permettant la vaccination de 650 personnes.

A demande de Madame la Préfète de l'Orne et de Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Orne, Président du Conseil d'Administration du SDIS, **le SDIS s'est également mobilisé en faveur des personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer dans les centres de vaccination**, dans la droite ligne de ses missions de protection de la population. Aux côtés des maires et élus locaux, les sapeurs-pompiers de l'Orne sont ainsi allés au-devant des ornaises et ornais dans le cadre de l'opération « aller vers ». Les sapeurs-pompiers, et tout particulièrement les membres du Service de Santé et de Secours Médical, ont ainsi organisé **un centre de vaccination mobile, qui a parcouru 18 communes du département entre le 5 mai et le 24 juillet 2021**. Ce sont ainsi **1 950 personnes qui ont été vaccinées, représentant 3 900 injections**.

Au total, ce ne sont pas moins de **6 000 injections** qui ont été **réalisées par les officiers de santé du SDIS** en lien avec l'Agence Régionale de Santé de Normandie.

**Un nouvel engagement du SDIS et de ses officiers de santé au bénéfice des jeunes du département**

Dans le cadre de l'opération « **Aller vers** », le Vaccin'Tour des sapeurs-pompiers de l'Orne fait étape dans **7 collèges et 4 lycées jusqu'au 15 octobre 2021**. Si beaucoup de scolaires de plus de 12 ans sont déjà vaccinés, **le Centre de Vaccination Mobile** armé par les personnels du SDIS, en partenariat avec l'Éducation Nationale, l'Agence Régionale de Santé Normandie, le Conseil Départemental de l'Orne et le Conseil Régional de Normandie, **permet d'offrir une opportunité de proximité à nos enfants** qui n'auraient pas encore eu la possibilité de se faire vacciner.

Cette démarche s'inscrit en complémentarité de celles qui menées par d'autres acteurs dans les autres établissements scolaires du département.

## **Un Service de Santé et de Secours Médical (SSSM) au sein du SDIS**

Sous l'autorité d'un Médecin-Chef, il compte 92 officiers de Santé, dont 90 sapeurs-pompiers volontaires :

- 35 médecins de sapeurs-pompiers volontaires, dont 1 contractuel à temps partiel ;
- 5 pharmaciens de sapeurs-pompiers, dont 1 professionnel et 4 volontaires ;
- 1 vétérinaire de sapeurs-pompiers volontaires ;
- 46 infirmiers de sapeurs-pompiers, dont 1 professionnel et 45 volontaires ;
- 4 experts sapeurs-pompiers volontaires : 1 psychologue, 1 kinésithérapeute, 1 sage-femme et 1 diététicienne.

Le SSSM remplit plusieurs missions au bénéfice de la population :

- La médecine d'aptitude et le suivi de la condition physique des sapeurs-pompiers ;
- Le Soutien Sanitaire en Opérations pour les sapeurs-pompiers (SSO) ;
- La participation à l'Aide Médicale Urgente, dans le cadre des plans ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) pour nombreuses victimes et des Protocoles Infirmiers de Soins d'Urgence (PISU) ;
- La formation au Secours d'Urgence Aux Personnes (SUAP).

### **Les officiers de santé : une composante primordiale dans l'organisation des secours basée sur le volontariat**

Le SSSM, souvent méconnu, est fragilisé par la désertification médicale. Pour mener à bien ses missions le SDIS recherche donc activement, tant des médecins que des infirmiers de sapeurs-pompiers volontaires.

Les besoins sont plus particulièrement marqués au niveau des médecins dans les secteurs du bocage, du Perche, du Pays d'Argentan et du Pays d'Ouche.

Les médecins et infirmiers intéressés par le Service de Santé et de Secours Médical peuvent obtenir tous renseignements utiles auprès du Docteur Philippe COUTON, médecin-chef du SDIS au 02 33 81 35 09 ([sssm\\_61@sdis61.fr](mailto:sssm_61@sdis61.fr)).

### **Contacts presse :**

- Commandant Jean-François LIEVRE, coordinateur des opérations de vaccination pour le SDIS ([jean-francois.lievre@sdis61.fr](mailto:jean-francois.lievre@sdis61.fr) - 02 33 81 35 14)
- Lieutenant-colonel Thierry FOLTZER-MAZZOLA ([thierry.foltzer@sdis61.fr](mailto:thierry.foltzer@sdis61.fr) – 02 33 81 35 95)
- Monsieur Jean-Christophe POSTEL ([jean-christophe.postel@sdis61.fr](mailto:jean-christophe.postel@sdis61.fr) – 02 33 81 35 06)